

Soutien aux projets régionaux



Loi sur l'Appui au Développement Économique

Dans le Canton de Vaud, la LADE (Loi sur l'Appui au Développement Économique) est un outil de politique régionale qui vise à encourager la création, le développement ou l'implantation d'activités économiques à l'échelle locale ou régionale.

Elle permet de soutenir financièrement des projets qui contribuent à la valorisation du tissu économique, à la création d'emplois et à la diversification des activités dans les régions.

Dans le canton de Vaud, la mise en œuvre de cette loi est assurée par le SPEI (Service de la promotion de l'économie et de l'innovation), en collaboration avec les organismes régionaux de développement comme la COREB pour la Broye-Vully.



Quel type d'aide financière

- Aide à fonds perdu pour des études, des mesures organisationnelles ou des manifestations
- Aide à fonds perdu pour l'abaissement du prix de vente ou de location de terrain en zone industrielle
- Prêt pour des infrastructures (aides à fonds perdus à titre exceptionnel ou tourisme 4 saisons)



Pour qui ?

Toute structure privée ou publique portant un projet d'envergure régional et éligible



Pour quels projets ?

- études ;
- mesures organisationnelles ;
- projets collaboratifs interentreprises ;
- manifestations ;
- infrastructures.

Critère cantonaux + critère régionaux = Condition pour que votre projet soit éligible à la LADE

Étape 1 : critère cantonaux : LADE/PADE/Règlement

Pour bénéficier d'une intervention de la LADE, il doit être démontré que le projet s'inscrit dans une chaîne de valeur ajoutée économique régionale et qu'il crée ou maintient des emplois, génère de la valeur ajoutée ou améliore les conditions-cadre pour l'économie.

Étape 2 : critères régionaux stratégie régionale économique

Pour être éligible votre projet doit s'inscrire dans l'un des 5 enjeux suivant :

- **urbanisation et mobilité :**
 - Développer le territoire et la mobilité de manière durable.
- **cadre de vie**
 - Valoriser la qualité de vie et l'attractivité régionale.
- **économie régionale et présenteielle**
 - Stimuler l'économie locale, l'innovation et les entreprises.
- **gouvernance**
 - Renforcer la coordination entre les acteurs régionaux.
- **communication**
 - Accroître la visibilité et les liens au sein de la Broye.

Marche à suivre pour les demandes LADE

1



2



3



4

Le porteur de projet contacte la COREB pour présenter son projet dès sa phase initiale

Si le projet est éligible, la COREB accompagne le porteur de projet durant toute la phase de conception puis pour monter et finaliser le dossier de demande

La COREB rédige un préavis sur le projet à l'attention du SPEI

Le dossier est transmis au SPEI pour la décision d'attribution du soutien financier ou non

Attention aux règles à respecter



1. Le projet ne doit pas avoir débuté pour bénéficier d'une aide. Par exemple, une manifestation ne doit pas avoir commencé ou, pour une étude, le mandat ne doit pas être signé

2. Ne pas signer les formulaires de demande sans avoir eu un premier rendez-vous avec la COREB

3. Le projet doit être soutenu localement (collectivité locale, sponsors, subsides)

4. La LADE ne doit pas être la seule source de financement

Plus d'information sur www.coreb.ch/developpement-economique/soutiens-cantonaux/

